



Ecole primaire de La Mara
Rue Blaise pascal
79200 PARTHENAY
ce.079.955j@ac-poitiers.fr
05 49 64 22 56

Compte rendu du 1er Conseil école : Jeudi 10 Novembre 2016 -18h30-

<u>Représentante Mairie-CCPG :</u>	<u>Enseignants :</u>	<u>Représentants parents élus :</u>	<u>Représentant DDEN :</u>
Mme Prestat Berthelot	Mme Bonnifait Mme Zediالل M.Laborde M.Vessière M.Conuau M.Attlan M.Gouasmia	Mme Breton Mme Guilbault Mme Nourrisson Mme Michenot M.Clochard	M.Gautreault

Excusé : Mme Clisson (inspectrice de l'éducation nationale)

1)Présentation et point sur les effectifs de l'école.

Quelques changements concernant l'équipe enseignante

Arrivée de M. Geoffroy Conuau et Mme Stéphanie Garnier (classe de GS-CE1) et de M.Gouasmia Raoul et Mme Mélanie Dervaux (classe de CP).

Mme Catherine Bonnifait (classe de TPS-PS-MS) M. Patrick Laborde (classe de CE2-CM1) et M. Jean-philippe Vessières (Classe de CM1-CM2).

ATSEM : Mme Diouri Nathalie (classe de GS-CE1), Mme Billy Kau Céline (classe de TPS-PS-MS) et Mme Racaud (classe de GS-CP)

AVS : Mme Guilbot Violaine et Mme Morizet Angélique

APS : Mme Herriberri Natacha

Résultat aux Election des parents d'élèves.

L'élection a eu lieu en début d'année le 7 octobre. Le taux de participation s'élevait à 40.97% (légère augmentation par rapport à l'année précédente)

Les titulaires sont : Mme Guilbault - Mme Metais - Mme Quintard - Mme Nourrisson - Mme Breton.

Les suppléants sont : Mme Michenot - M.Clochard - Mme Brunet - Mme Sicard - M.Gallard.

La répartition des élèves dans l'école. Effectif global de 105 élèves répartis dans 5 classes.

TPS:1	Mme Bonnifait	27 élèves
PS:17	TPS-PS-MS	
MS:9	M.Gouasmia et Mme Dervaux (décharge)	15 élèves
GS:13	GS-CP	
CP:8	M.Conuau et Mme Garnier	23 élèves
CE1:17	GS-CE1	
CE2:10	M.Laborde	18 élèves
CM1:15	CE2-CM1	
CM2:15	M.Vessière	22 élèves
	CM1-CM2	

2)Vote du règlement intérieur.

Les modifications apportées au règlement concernent le changement des horaires scolaires.

Rappel des horaires :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h45-12h et 13h45-15h45

Mercredi : 8h45-11h45

La Charte de la laïcité ainsi que le règlement intérieur seront à **signer**

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité

3)Présentation des différents projets de l'année scolaire.

a) continuité du travail sur l'axe « climat scolaire ».

- 3 objectifs :
- Harmoniser les pratiques entre les différents temps scolaires (AEPS,APS,cantine,école). Du temps de concertation pour l'APS et la cantine pourra être dégagé sur demande
 - Créer un conseil d'élèves.
 - Définir des règles d'école, de classe.

b) intégration des élèves de Montgazon.

- Par des actions communes : Les CM des 2 écoles iront au patronage laïque le 9 décembre et participeront à des défis scolaires, sportifs certains mercredis matins de l'année.

c) Les projets divers

Activités sportives :

Mme Bonnifait	M. Gouasmia Mme Dervaux	M.Connaud Mme Garnier	M Laborde	M Vessière
Rencontres USEP	PISCINE			
Gym-petits	Gym-petits en GS	Rencontre USEP	RUGBY	
	Jeux d'opposition au Dojo		Tennis de table	
			Jeux d'opposition au Dojo	
			Gymnastique à la salle de gym	
			Basket à la salle Léo Lagrange	

Activités culturelles :

Mme Bonnifait	M.Gouasmia Mme Dervaux	M.Connaud Mme Garnier	M. Laborde	M. Vessière
La grande lessive automne				
Ludothèque	Eco festival : Les abeilles		Découverte de la ville de Parthenay	Journée de la sécurité
Eco festival				Journée du patronage laïque
Exposition St-Marc la Lande			Visite de la médiathèque	
Cinéma				
Le prix des incorruptibles				
Spectacle des 3 Chardons				
La grande lessive printemps				
Sortie de fin d'année à la rochelle (en projet)				

Et avant chaque vacance scolaire un projet rassemblant l'ensemble des élèves de l'école.

4) Point sur les locaux et différents travaux.

La sécurité dans les locaux :

Lors du 1er mois de l'année scolaire, 2 exercices de sécurité ont été réalisés :

- Un exercice incendie.
- Un exercice de confinement (risque d'intrusion)

Cette année, du fait des récents attentats en France, le PPMS a été modifié avec l'ajout du risque intrusion-attentat.

Les 2 se sont correctement déroulés.

Les demandes de travaux :

Lors de ce conseil d'école les demandes suivantes ont été formulées par la communauté éducative à Mme Prestat-Berthelot ajointe au maire de la ville de Parthenay :

- Mise en place d'un dispositif d'« alerte » dans l'école (alarme permettant aux 2 bâtiments d'être alertés en même temps).
- Le remplacement de certains matériels volés durant l'été (TV, lecteur DVD, un vidéoprojecteur, clés de la salle des maîtres).
- La réparation des toilettes côté élémentaire.
- La réparation du grillage découpé au fond de la cour.
- La réparation du goudron abîmé dans la cour.
- La révision et le nettoyage des ordinateurs de l'école.

Concernant la réparation du toit (précédente demande), il a été répondu que les travaux ont été effectués.

5) Questions diverses.

Les parents d'élèves ont fourni un questionnaire à Mme Prestat-Berthelot.

Les parents souhaiteraient être associés et tenus informés des travaux réalisés dans l'année pour la future organisation de l'école suite à la fermeture de l'école de Montgazon.

Dans le document remis à Mme Prestat-Berthelot, les parents d'élèves questionnent sur l'aménagement des extérieurs (des abords proches de l'école dans le contexte Vigipirate). Les enseignants ainsi que les parents élus seront concertés pour les futurs aménagement de l'école.

Ils soulèvent également la question du chauffage, allumé tardivement cette année. Selon Mme.Prestat-Berthelot la société en charge du chauffage n'a pas anticipé la baisse brutale des températures.

Enfin, les représentants des parents d'élèves s'interrogent sur la présence de radon dans l'école.

La mairie a diligencé une étude cette année. (Étude réalisée tous les 10 ans).

En 2006, la présence de radon du côté élémentaire avait entraîné des travaux.

Cette année, l'étude montrant la présence de radon côté maternelle, des travaux seront réalisés au regard des préconisations faites dans le rapport établi par la société en charge de l'étude. Ce document devrait être remis aux services de la mairie très prochainement.

Suite à la publication dans la presse du scandale « radon », les enseignants déplorent vivement de ne pas avoir été tenus informés auparavant.

Concernant les APS, les parents d'élèves demandent s'il existe un programme des activités proposées. Mme Prestat-Berthelot a expliqué qu'un programme doit normalement être affiché dans l'école afin que les parents en prennent connaissance.

Fin du conseil d'école 20h30, la date du 2ème conseil d'école a été fixée au Jeudi 9 mars 2017 à 18h30.

Président M.Gouasmia	Secrétaire M.Attlan	Municipalité Mme Prestat-Berthelot
-------------------------	------------------------	---------------------------------------